

Scolarisation des enfants handicapés: «Tout le monde se renvoie la balle»

A partir de cette semaine, Hayden ira à l'école une heure et demie chaque matin et dans un institut spécialisé deux après-midi par semaine. Une scolarisation insuffisante, pourtant obtenue de haute lutte par sa mère. L'année dernière, c'était pire: il ne bénéficiait que d'une heure et demie par semaine. De pure garderie, qui plus est. Isolé de ses camarades, en compagnie de son seul accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), le garçon de 9 ans faisait exclusivement... des puzzles.

Cette situation est loin d'être anecdotique. «Beaucoup d'enfants sont scolarisés sur des temps très partiels», cons-

tate la porte-parole de l'Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei), Sonia Ahéhéhinou. Cette fédération d'associations a invité les familles à témoigner des défauts de scolarisation de leurs enfants. Des centaines de récits sont publiés sur marentree.org.

Depuis la loi du 11 février 2005, qui donne le droit à tout enfant handicapé d'être scolarisé dans un établissement proche de son domicile, le nombre de ces élèves scolarisés en milieu ordinaire a progressé. Mais «il y a toujours des trous dans la raquette», regrette Sonia Ahéhéhinou.

Manque d'AESH, enseignants réticents, listes d'attente pour les instituts spécialisés... Les obstacles sont multiples. Ophélie sait que les troubles du comportement de son fils ne sont pas évidents à gérer pour une enseignante qui doit aussi s'occuper d'autres élèves. Mais «on est dans un cercle vicieux où tout le monde se renvoie la balle», déplore-t-elle. A l'école ordinaire, on estime que la place d'Hayden est dans le secteur médico-social. Mais l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique où Ophélie souhaite l'inscrire craint que sa situation ne s'aggrave s'il passe trop de temps avec d'autres jeunes turbulents.

Lorsqu'elle vivait en Haute-Marne, Tiphonie a vu sa fille, 9 ans et demi aujourd'hui et dont l'autisme est «léger», s'épanouir à l'école. Mais après un déménagement et l'arrivée dans une nouvelle école, «ça a été la catastrophe». Faute d'AESH en septembre, Louane a fait sa rentrée en novembre. Puis son enseignante la laisse seule avec son AESH pendant les cours, car la petite fille «dérangeait» la classe. La petite fille est désormais scolarisée en unité localisée pour l'inclusion scolaire, avec «une institutrice investie, une AESH au top, spécialisée dans l'autisme».

ELSA MAUDET